

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Grenoble Alpes - Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Italien

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Grenoble Alpes - Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Italien	Jury par défaut	Tous les candidats	30	81	74	77	26	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention LANGUES, LITTERATURES ET CIVILISATIONS ETRANGERES ET REGIONALES (LLCER) :

* Disposer d'un très bon niveau rédactionnel qui permette d'argumenter un raisonnement

Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

* Disposer d'un très bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)

Cette mention, qui comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes, impose une très bonne maîtrise au niveau baccalauréat de la langue choisie.

* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les cultures étrangères (lectures, théâtre, cinéma, documentaires, visite de musées, voyages)

Cette mention impose en effet un réel intérêt pour l'histoire, la civilisation et la culture littéraire, linguistique et artistique en

général, et en particulier celles de l'aire géographique de la langue choisie.

* Avoir un goût prononcé pour la lecture en français et en langue étrangère

Cette formation impose en effet une appétence pour la lecture de textes littéraires en français et dans la langue choisie.

* Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde

L'intérêt pour la discipline est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues impose également une bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LLCER, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence LLCER laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

Disposer d'une bonne maîtrise, écrite et orale, de la langue étrangère choisie.

Avoir un intérêt pour la littérature, les arts, l'histoire, la langue comme objet d'étude.

Disposer d'une bonne maîtrise, écrite et orale, de la langue française.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La mention LLCER est une structure pluridisciplinaire reposant sur deux piliers de connaissances complémentaires : la langue (linguistique, grammaire, traduction, expression écrite et orale) et la dimension culturelle (littérature, histoire, patrimoine, arts, cinéma, peinture). Une bonne maîtrise du français ainsi qu'un goût pour la lecture sont indispensables. L'approche complète et approfondie d'une aire linguistique et culturelle implique l'acquisition de compétences méthodologiques que seul un travail assidu permettra d'atteindre.

Pour plus d'informations : [ICI](#)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La Licence LLCER est une formation littéraire, linguistique et culturelle, qui repose sur des lectures nombreuses et variées, une bonne maîtrise de l'expression écrite et orale en français et en langue italienne, et des analyses fondées sur des connaissances théoriques dans les domaines de la littérature, la civilisation, les arts, la linguistique, etc. Les candidat.es souhaitant suivre uniquement des cours de langue de communication en vue de travailler à l'international se trompent donc de filière. Les candidat.es issu.es des filières professionnelles et technologiques doivent s'attendre à fournir un travail important pour s'adapter aux méthodes et aux exigences de la filière.

La filière s'adresse à des candidat.es ayant déjà étudié la langue italienne, et non à des débutant.es : des mesures d'accompagnement (dans le cadre du « Oui si ») sont proposées aux candidat.es dont le niveau en langue italienne est jugé fragile au regard du niveau moyen d'entrée dans la filière (B2). Attention : ces mesures d'accompagnement ne sauraient permettre à un.e étudiant.e débutant.e de pallier ses lacunes.

Le fait d'être de langue maternelle italienne ne doit pas faire oublier la maîtrise du français. Le niveau B2 en français est un bagage minimum pour pouvoir traduire des textes par exemple.

Attention aussi au projet de formation : il arrive fréquemment que le candidat adresse à la Licence LLCER une motivation pour une Licence LEA ou pour une autre formation.

La partie « Projet de formation » est trop souvent négligée alors qu'elle est susceptible d'apporter un éclairage pertinent sur la candidature.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats en italien, en français et en sciences humaines (histoire géographie)		Bulletins de Première et Terminale / Relevé des épreuves anticipées du Baccalauréat / Relevé des épreuves du Baccalauréat	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Progression entre la première et la terminale en italien et histoire géographie		Bulletins de notes de première et terminale / Relevé des épreuves anticipées du baccalauréat / Relevé de notes du baccalauréat	Très important
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les cultures étrangères / Avoir un goût prononcé pour la lecture en français et en langue étrangère		Projet de Formation motivé / Fiche Avenir	Important
	Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde		Projet de formation motivé / Fiche Avenir	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

Yassine LAKHNECH,

Président de l'établissement Université Grenoble
Alpes